Concours

2025-2026

collèges et lycées

LA PHYSIQUE-CHIMIE À TRAVERS LES ÂGES

Renseignez-vous auprès de votre professeur

UNION DES PROFESSEURS DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE

udppc

La physique-chimie à travers les âges : le concours !

Écris l'histoire de la physique-chimie en reproduisant une expérience historique !

Organisé par l'académie de Corse 2025-2026

par **Mathieu COLOMBANI**
Lycée Paul Vincensini - 20600 Bastia
mathieu.colombani1@ac-corse.fr

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE PROFESSEUR !

1. DESCRIPTION DU CONCOURS

Le concours gratuit *La physique-chimie à travers les âges* est organisé par l'Union des professeurs de physique et de chimie (UdPPC) de Corse. Il est destiné aux élèves de collège et de lycée de la région Corse sous la responsabilité d'un enseignant. Il s'agit, pour les équipes ou classes candidates, de présenter **une production sur une expérience historique de la physique ou de la chimie, ainsi que la ou les scientifiques qui y sont associées**.

Concernant la nature de la production, il est volontairement laissé toute la latitude souhaitée aux candidats afin d'encourager la créativité et de valoriser des projets pédagogiques variés. Cette production peut donc prendre la forme qui semble la plus adaptée à l'équipe participante.

Un jury académique sera composé de personnalités du monde scientifique, scolaire, et des partenaires de l'événement. Il tiendra compte de la rigueur scientifique, de la qualité du travail, de la clarté et la pédagogie du discours, de l'originalité, et de la créativité du projet pour classer les différents projets et désigner le ou les lauréats.

2. MODALITÉS

Un même enseignant de physique-chimie peut présenter jusqu'à trois groupes au concours. Le nombre d'élèves par groupe doit être entre deux et trente-cinq. Les inscriptions se font par le professeur, **entre le 15 septembre et le 15 octobre 2025**. Un descriptif détaillé du projet devra être envoyé **avant le 15 mars 2026. L'épreuve finale avec présentation orale de la production se tiendra lors de la journée des trophées scientifiques de Corse, à Corte, début avril 2026**.

3. RÈGLEMENT DU CONCOURS 2025-2026

Article 1 : organisation

L'Union des professeurs de physique et de chimie (UdPPC), dont le siège national est situé 42 rue Saint-Jacques - 75005 Paris, avec son bureau académique de Corse, organise un concours expérimental gratuit, sans obligation d'achat, pendant l'année scolaire 2025-2026. Ce concours est baptisé *La physique-chimie à travers les âges*. Il est ouvert aux établissements scolaires de type **collège ou lycée, de l'académie de Corse**.

Article 2 : objet du concours

L'objectif pour les équipes candidates, encadrées par leurs enseignants, est de présenter une production sur une expérience historique de la physique ou de la chimie, ainsi que le ou les scientifiques qui y sont associés. Concernant la nature du projet, il est volontairement laissé toute la latitude souhaitée aux candidats afin d'encourager la créativité et de valoriser des projets pédagogiques variés. Il doit s'agir d'une réalisation faite par un groupe ou une classe d'élèves, au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Article 3 : conditions d'inscription

Chaque équipe (groupe d'élèves, club, atelier, ou classe entière) est inscrite par **un professeur de physique-chimie encadrant** qui sera responsable du projet et l'interlocuteur de l'organisation du concours. D'autres enseignants, y compris d'autres disciplines, peuvent bien sûr s'associer à la construction du projet. **Nombre d'élèves par équipe : entre deux et trente-cinq.**

Les inscriptions auront lieu **entre le 15 septembre 2025 et le 15 octobre 2025**, par courriel à l'adresse mél. de l'organisateur académique du concours : mathieu.colombani1@ac-corse.fr. Un accusé de réception sera adressé par courriel au professeur encadrant pour confirmer son inscription. Chaque professeur encadrant pourra inscrire jusqu'à trois équipes au maximum.

Les membres du jury et leur famille ne sont pas autorisés à concourir.

Article 4 : remise d'un document de synthèse de la production

La production, quelle que soit sa forme, devra être obligatoirement accompagnée d'u**n document au format pdf, écrit et illustré, qui présentera l'équipe, le travail et la production réalisée, et le ou les scientifiques associés**. Ce document pdf doit **respecter le modèle fourni en annexe, en particulier la longueur, limitée à six pages**.

Ce document pourra inclure si besoin réel des hyperliens vers des fichiers audios ou vidéos utiles pour présenter le projet réalisé. Le cas échéant, les fichiers audios ou vidéos présentés ne devront pas excéder une durée totale cumulée de trois minutes. Un document ne respectant pas ces critères sera éliminé. **Il est à envoyer à l'organisateur du concours (cf. adresse courriel donnée dans l'article 3) avant le dimanche 15 mars 2026**, afin d'être diffusé au jury en amont des présentations orales.

Un accusé de réception du document pdf sera adressé au professeur encadrant par courriel.

Article 5 : jury / remise des prix

Le jury académique sera composé de personnalités du monde scientifique, scolaire, et des partenaires de l'événement. Ce jury pourra définir des critères d'évaluation adaptés aux projets reçus. **L'épreuve académique du concours se tiendra lors de la journée des trophées scientifiques de Corse, à Corte, début avril 2026. Lors de cette épreuve, chaque équipe réalisera une présentation orale de son projet d'une dizaine de minutes, suivie d'un échange avec le jury. Le jury tiendra compte de la rigueur scientifique, de la qualité du travail, de la clarté et la pédagogie du discours, de l'originalité, et de la créativité du projet**. Le niveau et le nombre des élèves pourra être pris en compte : on n'attend pas exactement le même travail d'un groupe de six élèves de terminale spécialité physique ou d'un groupe de deux élèves de seconde.

Les décisions du jury sont souveraines. Le jury académique pourra décerner différents prix selon le type de production ou suivant le type d'établissement scolaire (collège, lycée). Les gagnants seront informés par le responsable du concours.

Article 6 : éventuelles contraintes logistiques

Le lieu précis d'accueil des épreuves orales à Corte n'est pas encore défini. Si pour des raisons de sécurité ou de logistique, il y a nécessité de limiter le nombre maximal de personnes sur place, les équipes de type « classe entière » pourront être représentées par une délégation de la classe moins nombreuse. L'objectif est bien sûr que tous les élèves puissent y participer.

Les détails pratiques (transports, repas, matériel…) vous seront communiqués une fois connus.

Article 7 : droit à l'image - publication

Le professeur encadrant s'engage à ce que la réalisation soumise au concours soit le fruit du travail de ses élèves sous son encadrement durant cette année scolaire. Il reconnaît également avoir obtenu préalablement les autorisations nécessaires à la diffusion et publication des travaux réalisés, ainsi que les autorisations du droit à l'image des personnes (ou de leurs responsables légaux pour les mineurs) photographiées ou filmées, qui seront à rendre à l'organisateur en amont du concours.

Ces documents seront diffusés aux équipes pour signature quelques semaines avant la présentation.

Article 8 : responsabilités

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique, ou de quelques autres natures.

Article 9 : obligations

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.

Article 10 : possibilité d'une deuxième présentation, en langue corse

Cette option facultative pourra être proposée. Une communication spécifique sera faite si besoin.

Article 11 : modification du règlement ou annulation du concours

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement ou d'annuler le concours.

FIN DU RÈGLEMENT

Annexe

Fiche descriptive du projet

ÉLÉMENT DE MISE EN PAGE À RESPECTER

Police : « Times New Roman » (Microsoft Office) ou « Liberation Serif » (Libre Office).
Taille : 12 pour le corps de texte, taille supérieure possible pour les titres et sous-titres.
Marges : 1 cm au minimum (haut, bas, gauche, droite).
Longueur du document : limitée à 6 pages au total.
Format du document : pdf.

Titre du projet

Établissement scolaire :

Composition de l'équipe :

On indiquera le nom, prénom et niveau (classe) de chaque élève.
Pour les élèves de première et terminale, précisez si ils ont la spécialité physique ou pas.

Résumé du projet (10 lignes maximum) :

Résumé du projet.

Biographie succincte des scientifiques (10 lignes maximum en tout) :

Biographie succincte des scientifiques associés à la découverte, afin de situer le contexte de la découverte, époque et pays.

Liens vers des documents audio ou vidéo annexés (3 minutes maximum au total) :

Facultatif, si le projet le nécessite (enregistrements sonores ou vidéos d'expériences…).

Le projet :

Descriptif plus détaillé de votre projet, dans lequel vous pourrez détailler votre démarche, les expériences réalisées, vos résultats, ou tout élément que vous jugerez utile. Peuvent y figurer du texte, des graphiques, des photos… sans dépasser la limite de 6 pages au total pour ce document en respectant les éléments de mise en page décrits en haut de cette page.

BON PROJET !